

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 13 MAI 2026 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2 (présence virtuelle)
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3
Madame Carolynne Goulet, membre-parent, district 4
Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5 (présence virtuelle)

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1 (présence virtuelle)
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Dominique Chabot, enseignante
Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

MEMBRE ABSENT

Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien

SONT INVITÉS :

Madame Laurie L'Hérault, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives
Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

ADOPTER le procès-verbal du 1^{er} avril 2026, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans le but de favoriser une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations concrètes des établissements scolaires, chaque séance du conseil comprend la présentation d'un sujet ou d'un dossier issu des écoles ou des services, mettant en lumière une réussite. Ce moment privilégié permet de donner de la visibilité à ces initiatives et de renforcer le sens des grandes orientations adoptées par le conseil d'administration au fil du temps. Les réalisations suivantes sont présentées :

- École de la Saumonière

Monsieur Jacques Moffette informe les membres que l'école de la Saumonière tiendra prochainement son marché aux puces. Il souligne aussi que le Showmonière sera de retour en fin d'année, un événement bien établi qui perdure depuis maintenant 20 ans.

– École du Bateau-Blanc

M. Moffette aborde également le projet de résidence artistique à l'école du Bateau-Blanc, réalisé dans le cadre du programme La culture à l'école. Une artiste y sera invitée pour une période de quelques semaines afin de concevoir une nouvelle murale, en remplacement de l'actuelle, en utilisant la technique de la mosaïque.

– École du Perce-Neige

Madame L'Hérault informe les membres du spectacle de chorale de l'école du Perce-Neige, qui avait lieu le 6 mai dernier, dirigé par Mme Nana Esther, enseignante. Elle profite également de cette intervention pour mettre en lumière son rôle et son accompagnement auprès des élèves.

7. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Dans le but de faire connaître les services offerts au sein de notre centre de services scolaire, de valoriser le travail remarquable de nos employés et de mettre en lumière la richesse du réseau de l'éducation, la direction générale poursuit l'initiative : « Lumière sur notre équipe ». Ce moment privilégié vise à souligner l'engagement, le professionnalisme et la passion de celles et ceux qui, chaque jour, font une différence dans la vie des élèves.

Madame Laurie L'Hérault souligne l'atteinte du cap des 50 000 interventions enregistrées dans Octopus depuis 2019. Elle précise que cet outil permet d'assurer une traçabilité rigoureuse et d'ajuster les interventions au fil des ans, contribuant ainsi à l'amélioration continue du service.

Elle souligne également la qualité du travail accompli par l'équipe des technologies de l'information, en mettant l'accent sur leur étroite collaboration avec les autres services ainsi que sur leur sensibilité aux enjeux pédagogiques.

Enfin, il est suggéré que le conseil d'administration fasse parvenir des félicitations à l'équipe par l'entremise d'Octopus.

8. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Le Ministère a mis en ligne le *Tableau de bord de l'éducation* destiné au grand public sur le site quebec.ca. Ce tableau de bord est un outil évolutif qui regroupe les données les plus récentes disponibles en matière d'éducation, ce qui permet aux citoyennes et citoyens de visualiser la performance du réseau.

Madame Laurie L'Hérault présente des tableaux de données déposés dans l'équipe Teams du conseil d'administration. Ces outils de suivi permettent d'analyser l'évolution des données et de vérifier le respect de la cible ministérielle liée aux heures rémunérées. D'après les prévisions exposées, le centre de services scolaire est en bonne voie d'atteindre l'objectif fixé par le ministère.

9. RADAR STRATÉGIQUE : ACTUALITÉS DU MONDE DE L'ÉDUCATION

Afin de soutenir les membres du conseil d'administration dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités, la direction générale propose l'ajout du nouveau point Radar stratégique – Actualités du monde de l'éducation. Ce point statutaire vise à offrir un survol succinct et pertinent de l'actualité touchant le secteur de l'éducation, en mettant en lumière les faits saillants et les enjeux susceptibles d'influencer notre organisation. Présenté sous forme d'un document synthèse, il permet une lecture rapide et efficace des principaux dossiers en cours.

Cet outil, à vocation informative et à portée administrative, est destiné aux séances préparatoires et aux comités statutaires du conseil. Il ne fera pas l'objet d'une présentation en séance publique, mais sera déposé dans l'espace TEAMS du conseil d'administration afin d'en faciliter l'accès. Par cette initiative, la direction générale souhaite répondre aux besoins d'information stratégique des administrateurs, en leur fournissant un éclairage régulier sur l'environnement externe dans lequel évolue notre centre de services scolaire.

Madame Laurie L'Hérault fait le point sur l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), actuellement en préparation. Elle précise qu'une première phase de consultation a été menée auprès d'une centaine de personnes, ce qui a permis de dégager trois valeurs organisationnelles : le bien-être, l'engagement et la collaboration. Ces valeurs constituent le fondement des travaux à venir en vue de l'adoption du PEVR par le conseil d'administration en juin 2027. D'ici là, les différents jalons du processus seront présentés lors des séances du conseil d'administration.

Elle aborde ensuite le dossier des règles budgétaires, en précisant que les mesures ont été regroupées afin d'offrir une plus grande souplesse aux milieux et de favoriser une prise de décision adaptée aux besoins des établissements.

Par ailleurs, elle mentionne la mise en place de l'Institut national d'excellence en éducation (INEE), dont la mission est de soutenir l'amélioration continue du système éducatif en s'appuyant sur les données probantes issues de la recherche scientifique. L'INEE vise notamment à favoriser le transfert des connaissances vers les milieux scolaires et à éclairer la prise de décision par des pratiques reconnues efficaces. Un suivi sera assuré afin d'observer le déploiement de ce nouveau partenaire en éducation et d'en mesurer les retombées pour les établissements.

Enfin, madame L'Hérault indique que le Règlement encadrant la pratique des sports et des loisirs est actuellement en déploiement et qu'il sera implanté progressivement au sein du réseau scolaire.

10. CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027 DE L'ÉTABLISSEMENT DE DONNACONA (PÉNITENCIER)

ATTENDU QUE le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire de l'Établissement de Donnacona en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

D'ADOPTER le projet de calendrier 2026-2027 du secteur de l'Établissement de Donnacona (pénitencier) et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA48/25-26.

11. CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027 – FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

ATTENDU QUE le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire du Centre de formation générale des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER le projet de calendrier 2026-2027 du secteur de la formation générale aux adultes du Centre de formation de Portneuf et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA49/25-26.

12. CALENDRIERS SCOLAIRES 2026-2027 – FORMATION PROFESSIONNELLE

ATTENDU QUE le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire du Centre de formation professionnelle en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et les consultations d'usage,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

D'ADOPTER les projets de calendrier 2026-2027 du secteur de la formation professionnelle du Centre de formation de Portneuf et de conserver lesdits documents, au répertoire, sous la cote CA50/25-26.

13. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 4 mai 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Politique de prêt ou de location de locaux des établissements scolaires

ATTENDU QUE le CSS de Portneuf favorise l'utilisation de ses établissements par le prêt ou la location de ses locaux à des corporations, des organismes, etc., autre que le CSS de Portneuf si ceux-ci sont en harmonie avec la mission éducative et les valeurs de l'organisation;

ATTENDU QUE la politique vise à encadrer de manière équitable et cohérente le prêt et la location des locaux appartenant au Centre de services scolaire de Portneuf, en établissant des balises claires tout en permettant une flexibilité adaptée aux réalités propres à chaque établissement;

ATTENDU QUE le projet de politique a fait l'objet d'un processus de consultation auprès des différentes instances,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ABROGER la *Politique relative à la location d'immeubles de la Commission scolaire* adoptée au conseil des commissaires le 28 mai 2008;

D'ADOPTER la nouvelle *Politique de prêt ou de location de locaux des établissements scolaires du Centre de services scolaire de Portneuf* et de la déposer, au répertoire, sous la cote CA51/25-26.

Processus de désignation des membres du CA

Les membres sont informés du processus en cours.

Séquence et processus pour la formation des nouveaux comités au CA en 2026-2027

Les membres et les nouveaux membres à venir recevront le formulaire pour choisir leur comité pour l'an prochain. Le formulaire sera vu par les membres du Comité de gouvernance et d'éthique le 8 juin prochain.

Évaluation annuelle du CA

L'évaluation du CA pourra être effectuée par les membres lors du huis clos à la fin de la présente rencontre.

Formation obligatoire des membres des CA

Madame Élisabeth Pagé nous précise que c'est le mot CA et non CÉ qui doit être écrit. Elle félicite les membres du CA, car 100% des membres ont complété la formation.

14. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 6 mai 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles 2026-2029

ATTENDU QUE chaque année, conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (ci-après « LIP »), le centre de services scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et, à la fin de cette opération, il délivre à chacune de ses écoles un acte d'établissement en conformité avec ce plan;

ATTENDU QUE le centre de services scolaire profite de l'opportunité de ce processus pour revoir l'organisation des services à l'intérieur de ses établissements afin de s'assurer d'une saine gestion des ressources, sachant que cette activité pourrait éventuellement entraîner une décision ayant un impact sur la localisation de sa clientèle;

ATTENDU QUE l'article 211 de la LIP prévoit la procédure à suivre avant que le centre de services scolaire prenne une décision relative à la modification et à la révocation de l'acte d'établissement d'une école,

ATTENDU QUE les partenaires du centre de services scolaire et toute municipalité du territoire ont été consultés selon les dispositions de l'article 211, avant l'adoption dudit plan,

ATTENDU QUE le comité de vérification recommande d'adopter la résolution suivante :

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029;

DE CONSERVER le plan triennal de destination et de répartition des immeubles 2026-2029 tel que déposé, au répertoire, sous la cote CA52/25-26.

Politique de remboursement de frais encourus dans le cadre de l'emploi

Les membres sont informés de la consultation actuellement en cours de la *Politique de remboursement et de frais encourus dans le cadre de l'emploi* en vue de son adoption en juin prochain.

Tarifification de la surveillance du midi au secondaire

Les membres sont informés du montant fixé par élève qui demeure à l'école sur l'heure du dîner à 50,00 \$ pour l'année scolaire 2026-2027. Il est à noter que le montant était de 45,00 \$ en 2025-2026. Les sommes perçues par l'école servent exclusivement à l'organisation de la surveillance des élèves et ne peuvent excéder le coût réel.

Résumé des règles budgétaires 2026-2027

Une période de consultation de neuf jours est prévue cette année avec le ministère. Dans ce cadre, un travail de rationalisation est en cours, visant à passer d'environ 200 mesures distinctes à une trentaine de regroupements, tant pour le fonctionnement que pour les investissements.

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Bails emphytéotiques :

Municipalité Deschambault-Grondines

Il est mentionné que ce point est reporté au prochain conseil d'administration, une rencontre étant prévue avec les CÉ ainsi qu'avec la municipalité.

Ville de Donnacona

- ATTENDU** l'état du terrain de soccer/football de l'école secondaire de Donnacona et la piste d'athlétisme;
- ATTENDU QUE** ce terrain est utilisé par les loisirs de la Ville de Donnacona en saison estivale et par l'école secondaire de Donnacona au printemps et à l'automne;
- ATTENDU QUE** la ville de Donnacona a l'intention de déposer une demande de financement dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) afin d'installer une surface synthétique sur le terrain de soccer/football et sur la piste d'athlétisme;
- ATTENDU QUE** selon les règles du PAFIRSPA, l'organisme admissible doit être propriétaire ou emphytéote du terrain et de l'infrastructure faisant l'objet d'une demande;
- ATTENDU** l'Entente de partenariat entre la Ville de Donnacona et le Centre de services scolaire de Portneuf ;
- ATTENDU QUE** le conseil d'établissement de l'école secondaire de Donnacona et la Fondation de l'école secondaire de Donnacona supportent le projet ;
- ATTENDU QUE** l'amendement proposé a fait l'objet d'une recommandation du comité de vérification lors de la rencontre du 6 mai 2026,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est RÉSOLU à l'unanimité :

- D'AMENDER** la résolution CA22-23-24 adoptée en date du 1^{er} novembre 2023;
- D'APPROUVER** la signature d'un bail emphytéotique sur une partie du lot 6 320 650 à la Ville de Donnacona;
- D'AUTORISER** la direction générale et la direction du service des ressources matérielles à signer les documents afin de céder le bail par emphytéose de 10 ans pour la superficie correspondante au terrain de soccer/football, le tout étant conditionnel à l'acceptation du projet de la Ville de Donnacona par le ministère de l'Éducation.

15. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 11 mai 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Présentation des changements à la Politique de remboursement des frais encourus dans le cadre de la fonction

Les membres sont informés des principaux changements à la Politique de remboursement des frais encourus dans le cadre de la fonction. La période de consultation se poursuit jusqu'au 16 mai, en vue d'une adoption prévue en juin.

Main d'œuvre – état de situation et initiatives de recrutement

Les membres sont informés des 27 candidatures reçues lors des journées carrières. Cette formule sera reconduite l'an prochain.

Politique de Santé et Sécurité du travail

ATTENDU La mission du Centre de services scolaire de Portneuf de soutenir la réussite éducative et scolaire des élèves en leur offrant des services de qualité et que celle-ci repose sur une main-d'œuvre compétente, disponible et en santé;

ATTENDU QUE la *Politique de santé et de sécurité au travail* vise à établir un cadre de référence clair, définissant les rôles et responsabilités de chacun en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail, tant sur le plan de la prévention que de la gestion;

ATTENDU les droits et obligations législatives régissant la santé et la sécurité au travail ;

ATTENDU QUE le projet de *Politique de santé et sécurité au travail* a fait l'objet d'un processus de consultation auprès des différentes instances,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

D'ABROGER la *Politique de santé et sécurité au travail* de la Commission scolaire de Portneuf adoptée au conseil des commissaires le 19 juin 2019;

D'ADOPTER la nouvelle *Politique de santé et de sécurité au travail* du Centre de services scolaire de Portneuf et de la déposer, au répertoire, sous la cote CA5425-26.

Comité-phare en reconnaissance du personnel

Les membres sont informés de la création d'un comité visant à développer une culture de reconnaissance au sein du centre de services scolaire, en collaboration avec Mme Alison Morneau, chercheuse à l'Université Laval. Cette initiative s'inscrit dans une approche de « reconnaissance à 360 degrés », favorisant la valorisation des contributions à tous les niveaux de l'organisation.

Prévention et prise en charge des risques psychosociaux (RPS)

Les membres sont informés des initiatives de prévention et de prise en charge des risques psychosociaux mises en place au sein de l'organisation.

Plans d'effectifs du personnel professionnel – 2026-2027

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER le plan d'effectifs 2026-2027 du personnel professionnel, tel que déposé, et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA55/25-26.

MANDATER la directrice générale pour y apporter les amendements qui n'y sont pas substantiellement incompatibles ou qui permettent d'en améliorer les modalités d'application, puis d'en informer le comité des ressources humaines.

Suivis aux plans d'effectifs 2026-2027 – soutien et cadre

Un suivi aux plans d'effectifs du personnel d'encadrement est effectué en mentionnant les différentes affectations et nominations pour la prochaine année scolaire 2026-2027.

16. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

17. AUTRES SUJETS

Aucun

18. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 17 juin 2026.

19. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 01.

20. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet
Présidente



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale